

**Nombre de membres
en exercice:** 10**Séance du mardi 19 novembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le dix-neuf novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 14 novembre 2019, s'est réunie sous la présidence de Dominique LEGRESY.

Présents : 8**Votants:** 8

Sont présents: Dominique LEGRESY, Gisèle BOUZOU, Bernard CAISSO, Marielle COLOMB, Marie-Claire DELMAS, Benjamin FRANCOUAL, Ludovic LECOUSTRE, Olivier QUERCY

Représentés:**Excuses:** Sylvie CHIMINELLO, Hervé VALETTE**Absents:****Secrétaire de séance:** Bernard CAISSO**Objet: Vote de crédits supplémentaires - corn - 2019_042**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-0.02	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0.02	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Réajustement des comptes bis 2019_042_ter

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	300.00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-300.00	
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros	300.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		300.00
TOTAL :		300.00	300.00
TOTAL :		300.00	300.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Virement exceptionnel du budget assainissement au budget commune RESULTAT 2018 - 2019_043

Mr le Maire expose que la délibération 2018-045 est incomplète .
Par conséquent, il propose de prendre une nouvelle délibération.

Vu le résultat excédentaire du budget annexe assainissement et les conditions réglementaires étant remplies,

Mr le Maire propose donc de reverser la somme de 30 000€ du budget annexe assainissement chapitre 67 article 672, au budget principal commune chapitre 76, article 7562.

Le conseil approuve à l'unanimité et donne tout pouvoir à Mr le maire pour exécuter ce transfert.

Objet: Adhésion au syndicat Limargue:

Monsieur le Maire et Monsieur Caisso explique au conseil que l'adhésion au Syndicat Limargue relève de la compétence du syndicat d'Adduction d'Eau Potable dont dépend la commune autrement dit le Syndicat AEP Vallée du Célé. Par conséquent le conseil n'a pas à délibérer.

Le conseil prend note de l'information.

Objet: Avenant lot 5 cloisons doublages faux-plafond:

Mr le Maire expose que les normes de sécurité imposent le doublage des cloisons anti-feu pour le local des archives, ceci entraînent un surcoût de 537€ HT. Mr le maire propose au conseil de valider l'avenant N° 1 de l'entreprise BPL.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide à **l'unanimité**, l'avenant N°1 de l'entreprise BPL.

Questions diverses :

Monsieur Caisso fait le point sur la démarche PLUI et notamment sur le recueil d'informations concernant les propriétaire terriens et plus particulièrement sur la qualification de leurs parcelles.

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux" Mairie"

Monsieur Caisso se fait le porte parole de Monsieur Valette, il indique que lors de l'assemblée générale de l'Association Locale Associative il a été décidé que la prochaine "journée humanitaire" aurait lieu le 13 juin 2020 à CORN

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire d'avoir un représentant pour Schéma départemental de gestion cynégétique 2019-2025" Plan de Gestion sanglier": Monsieur Quercy Olivier représentera la commune.

Monsieur le Maire rappelle l'existence du Transport A la Demande :TAD (Des prospectus sont à disposition à la mairie).

Fin 22h30